



## Simplifiez votre rôle de liquidateur/exécuteur

Le décès d'un être cher entraîne non seulement une grande tristesse, mais aussi un nombre important de documents à remplir. Il n'est pas toujours facile de savoir ce qu'il faut faire ou de trouver l'énergie nécessaire pour le faire. C'est là que le service Succession sereine<sup>MC</sup>, offert par la Canada Vie, peut vous aider. Il s'agit d'un service pour préparer les formulaires et les documents avec rapidité et précision, ce qui vous simplifie la tâche.

### Fonctionnement

- Au cours d'un appel de 15 à 30 minutes, un représentant détermine les documents liés à la succession, ce qui vous fera gagner du temps.
- Le service comprend la protection contre l'usurpation d'identité afin d'aider à prémunir la succession de votre être cher contre la fraude.
- Lorsque les formulaires et les documents sont préparés pour vous, la succession de votre être cher est réglée plus rapidement. Vous pouvez également tirer le maximum des prestations payables au titre d'un régime d'entreprise, d'État ou autre.
- Régler les affaires d'une personne peut prendre du temps. Vous recevez un soutien personnalisé pendant une année complète.

### Aide en quatre étapes

1 → 2 → 3 → 4



Un représentant vous appelle (vous le liquidateur/exécuteur) pour se renseigner sur la succession de votre être cher.



Le représentant passe en revue une certaine d'éléments et prend note de ceux qui sont pertinents pour la succession.



Le représentant remplit les documents et vous les envoie par la poste pour que vous les signiez.



Vous signez les documents et les postez dans des enveloppes-réponses affranchies.

# Pour quels types de documents Succession sereine peut-il m'aider?

Les représentants passent en revue une centaine d'éléments, notamment :

- Lettres, demandes et avis gouvernementaux
- Adhésions et permis
- Régimes de retraite, garanties et polices d'assurance vie
- Programmes de fidélisation et abonnements
- Comptes bancaires inactifs
- Organismes de bienfaisance
- Services de santé
- Internet, téléphone et câblodistribution
- Services publics
- Impôts fonciers



**Vous avez accès pendant une année complète aux services de documentation successorale et de protection contre l'usurpation d'identité offerts par Succession sereine, moyennant des honoraires fixes de 525 \$ (plus taxes)\*, et ce, quel que soit le nombre de documents, de lettres ou d'appels téléphoniques nécessaires.**

## Témoignages

« Tout a été extrêmement bien organisé et complet pour les documents à remplir, et mon représentant m'a été d'un grand secours pour trouver les renseignements demandés. C'est un **service formidable** pour les personnes en deuil. »

**– A.S.M., Fredericton, Nouveau-Brunswick**

« Mon agent s'est montré attentionné et très sensible, ce qui m'a été vraiment précieux en cette période. Il a vraiment été professionnel. Merci! »

**– M.S., North Vancouver, Colombie-Britannique**

Pour obtenir de l'aide :

- Appelez au numéro 1 866 904-0092, de 8 h 30 à 17 h HE, du lundi au vendredi
- Écrivez à l'adresse [info@estateease.ca](mailto:info@estateease.ca)

Succession sereine ne fournit pas de services juridiques, comptables, parajuridiques ou d'assurance et se conforme aux lois sur la protection des renseignements personnels en vigueur au Canada.

\* Le tarif de 525 \$ est à jour au moment de la publication et peut changer.